

Motion présentée par les élus enseignants au CA du 22 novembre 2018.

Nous, représentant-e-s élu-e-s au conseil d'administration du lycée Fulgence Bienvenüe de Loudéac, nous inquiétons de la mise en application de la réforme du baccalauréat et du lycée général et professionnel dont les conséquences seront :

1. **Dégradation des conditions d'étude des élèves** : remise en cause des dédoublements, classes surchargées, possibilité de cours en « amphi » à 60 élèves, diminution des heures d'enseignement au lycée général et professionnel, évaluations permanentes, mise en place de l'accompagnement personnalisé et des options laissée au bon vouloir de chaque établissement en fonction du peu de moyens restants, profs enseignant une matière pour laquelle ils n'ont pas de formation, etc.
2. **Offre de formation (spécialités) fixée par le rectorat** quitte à inviter les élèves à **suivre une spécialité dans un lycée voisin** (y compris privé), **voire s'inscrire au CNED.**
3. **Processus d'orientation** encore plus **précoce et irréversible** parce que le choix des spécialités dès la seconde déterminera le projet post-bac.
4. **Nouveaux programmes alourdis** pour un temps alloué encore plus faible.
5. **Suppressions de postes** d'enseignants dès la rentrée prochaine (2 600 pour le secondaire) alors que tout le monde sait qu'il faut davantage d'adultes dans les établissements scolaires.
6. **Mise en concurrence des établissements** (accroissement des inégalités territoriales de formation, Baccalauréats locaux), **mise en concurrence des élèves** (qui auront trois ans pour se construire un parcours et un dossier leur permettant d'accéder à l'enseignement supérieur via le très contestable Parcoursup), et **mise en concurrence des enseignant-e-s** (précarisation consécutive aux choix des spécialités par les élèves).

Est-ce l'école que nous voulons pour demain ?

Les représentant-e-s élu-e-s au conseil d'administration du lycée refusent de donner leur caution à cette nouvelle réforme préparée sans concertation, rédigée en trois semaines et appliquée dans la précipitation, réforme qui accentuera encore la dégradation du service public d'éducation.

Nous estimons au contraire que chaque lycée doit proposer l'offre de formation la plus large possible, afin de permettre un choix ouvert et équitable pour tous les jeunes et offrir des conditions d'apprentissage et de travail favorisant la réussite de chacun-e.

Loudéac, le 22 novembre 2018